



Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Département d'Ethnologie

PARCOURS EUROPEEN DE MASTER RECHERCHE

ANTHROPOLOGIE DES DYNAMIQUES SOCIALES ET DU DEVELOPPEMENT

Responsable du Parcours : [Laëtitia Atlani-Duault](#)

Anthropologie des Dynamiques Sociales et du Développement

Ce Parcours Européen de Master recherche en anthropologie de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense est construit autour d'un projet commun à plusieurs universités européennes:

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Université libre de Bruxelles
- Universiteit Leiden/African Studies Centre1 :
- Uppsala Universitet
- Université de Provence
- Katholieke Universiteit Leuven
- Université catholique de Louvain
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
- Université de Liège

PRESENTATION DU MASTER

Outre un ensemble de particularités géographiques, historiques et culturelles, les « pays du Sud » se caractérisent par un ensemble de changements sociaux complexes: une forte urbanisation et de nouvelles relations entre l'urbain et le rural, l'ouverture aux flux audiovisuels et à l'information internationale, l'élaboration de nouvelles normes de gouvernance et de nouvelles formes de gouvernementalité portée par la décentralisation administrative, la démocratisation de la vie politique et la privatisation de l'économie, la complexification locale des propositions religieuses, l'intervention continue d'actions de développement dans tous les domaines (des programmes sanitaires et scolaires aux questions agricoles et minières). Ces mutations engendrent et accompagnent des recompositions identitaires inédites (citoyenneté, autochtonies et ethnicités transnationalisées), des mutations profondes du lien social et des formes de solidarité (rapports de parenté et de genre), l'accès au revenu et à la consommation comme mode général de classification sociale, etc. Elles vont de pair avec un ensemble de conduites (logiques multiples de sécurisation existentielle, rationalité limitée et prudentielle d'une part mais aussi discordances normatives, gaspillage des réserves foncières, privatisation informelle des biens publics, corruption et violence d'autre part) que l'on peut analyser à la fois comme des dysfonctionnements, comme des formes locales d'adaptation à la globalisation ou comme des tentatives de subversion des ordres socio-économiques existants. Enfin, elles s'inscrivent dans des articulations complexes entre des pratiques et des discours localisés et des politiques publiques de plus en plus homogènes car « globalisées » (conditionnalités de l'aide, réformes des administrations publiques, etc.). Les divers champs investis par ces mutations sont autonomes, mais ils ne sont pas indépendants. En effet, nous sommes face à des configurations complexes que caractérisent un ensemble d'interconnexions et de transferts de sens : les institutions politiques et la société civile usent du religieux et réciproquement, le domaine sanitaire révèle les inégalités politiques mais la douleur est prise en charge par du magico-religieux autant que par du médical, le clientélisme tend à s'imposer aux autres principes d'organisation sociale, la corruption traverse tous les secteurs de l'administration, le « rurbain » jouxte des espaces économiques complémentaires, etc. C'est pourquoi il est indispensable de penser ces nouvelles configurations sociales à la fois dans leurs spécificités thématiques (santé, religieux, rural, urbain, politique,...) mais aussi dans leurs dimensions transversales et comparatives de développement humain (accès à la santé, à l'éducation, à l'habitat, à l'assainissement) et de développement social (accès à la citoyenneté, aux services publics, à l'expression politique, à la liberté de penser et d'expression, etc.).

Pour appréhender avec rigueur la complexité des dynamiques sociales et politiques évoquées, il est nécessaire de concevoir des programmes qui tranchent autant avec les logiques classiques de spécialisation disciplinaire ou de focalisation sur une aire culturelle qu'avec les cursus dits « professionnalisants », qui visent à former des « experts » en développement disposant d'outils clef en main. Le parcours européen en « Anthropologie des dynamiques sociales et du développement » s'appuie sur un réseau scientifique européen déjà existant. Il se donne comme objet d'analyser ces processus complexes dans le cadre d'une formation interuniversitaire européenne permettant la mobilité d'enseignants-chercheurs et d'étudiants entre des institutions différentes.

CARACTERISTIQUES

Au-delà de la diversité des thématiques explorées par les chercheurs qui constituent ce réseau, il se caractérise par une série de postures méthodologiques et théoriques communes :

- Un empirisme et une insistance sur la maîtrise des codes linguistiques et sémiologiques locaux.
- Le refus de s'enfermer dans la dichotomie surannée entre recherche fondamentale et recherche appliquée, et l'adoption d'une posture réflexive vis-à-vis des formes de l'engagement. Notre conviction est que toute production de savoirs en sciences sociales a des implications sur la vie de la Cité, implications qu'il convient d'explicitier et d'essayer, dans la mesure du possible, de maîtriser. D'où l'intérêt que nous portons aux objets contemporains constitués en enjeux sociaux et politiques, mais abordés avec la rigueur et l'exigence de la recherche fondamentale. Il s'agit de revisiter à nouveaux frais des objets qui sont généralement appréhendés « par le haut », dans une dimension macrosociologique et macropolitique, par des économistes et des politologues.
- Une ethnographie de type interactionniste, sensible à l'enchevêtrement des logiques sociales, recourant constamment à des variations d'échelle pour observer les phénomènes étudiés, dans un projet d'étude « compréhensive » de phénomènes transversaux, entre le local et le global.
- L'adoption d'un point de vue diachronique, dans un dialogue avec l'histoire et avec un intérêt soutenu pour les dynamiques et les processus, dans l'étude des mutations contemporaines qui affectent les sociétés.

OBJECTIFS DU MASTER

L'objectif de ce Master est de proposer aux étudiants :

- Une plus-value liée à la mobilité internationale : un bénéfice intellectuel et culturel est proposé grâce au caractère transnational du recrutement d'étudiants au niveau Master et des cursus mis au point et développés par plusieurs établissements dans différents pays. Ce Master offre des approches scientifiques et didactiques croisées ainsi qu'une formation bilingue ou trilingue à la recherche débouchant sur une professionnalisation de haut niveau. Ce projet constitue une réponse particulièrement pertinente aux enjeux d'attractivité et de diversification de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Il contribue par là-même à renforcer la place des partenaires sur l'échiquier universitaire européen.
- Une plus-value pédagogique : ce Master permet d'intégrer, de croiser et de combiner les atouts scientifiques et pédagogiques de plusieurs institutions d'enseignement supérieur en une offre commune ce qui constitue l'attrait spécifique et le caractère novateur de l'ensemble.
- Une plus-value liée à la recherche : ce Master se fonde sur un partenariat déjà bien éprouvé entre des enseignants-chercheurs anthropologues constitués en réseau.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à cette Spécialité Recherche Européenne est dépendant d'une sélection sur dossier à l'entrée du M1.

Ce dossier comprend :

- un curriculum vitae (reprenant notamment leurs résultats académiques et détaillant leurs compétences linguistiques),
- une proposition de parcours de mobilité,
- un dossier développant leur projet de recherche – qui doit être axé sur une thématique d'anthropologie des dynamiques sociales et du développement, et qui doit donner lieu à un travail ethnographique dans un pays du Sud.

Laëtitia Atlani-Duault, responsable du Parcours Européen du Master Recherche Anthropologie, rassemblera les dossiers soumis par les étudiants candidats. Après une première sélection au niveau du département d'Ethnologie de l'Université Paris Ouest, les membres du conseil scientifique du Consortium européen du Master organiseront la sélection finale des dossiers.

Le conseil scientifique est composé de :

- Laëtitia Atlani-Duault - Université de Paris Ouest
- Ann Cassiman - Katholieke Universiteit Leuven
- Pierre-Joseph Laurent - Université catholique de Louvain
- Jacky Bouju - Université de Provence
- Pierre Petit - Université libre de Bruxelles
- Daniela Merolla - Universiteit Leiden/African Studies Centre
- Sten Hagberg - Uppsala Universitet
- Giorgio Blundo - Ecole des hautes études en sciences sociales - Marseille
- Benjamin Rubbers - Université de Liège
- Marc-Eric Gruénais - Institut de recherche pour le développement

Les lauréats pour le Parcours Européen de Master en anthropologie seront peu nombreux par institution. Ils suivront les enseignements avec ceux qui, n'ayant pas candidatés ou n'ayant pas été sélectionnés pour le Parcours Européen, suivront les enseignements du Parcours offerts aux autres filières dans leur université d'origine.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les étudiants inscrits dans ce Parcours européen de Master Recherche sont tenus de suivre et de réussir des cours totalisant au minimum 30 crédits dans une ou plusieurs des institution(s) partenaire(s). Le plus souvent cela se réalise à l'occasion d'un séjour lié à une bourse ERASMUS, mais cela peut aussi se faire selon d'autres modalités (assistance à un séminaire groupé, déplacement hebdomadaire sur fonds propres, bourse BELGICA, etc.). Le calendrier de cette mobilité est laissé au choix de l'étudiant, pour autant qu'il respecte les contraintes posées par son université d'origine en termes d'organisation semestrielle.

Les étudiants en « mobilité » choisissent leurs cours au sein d'une liste définie par le conseil scientifique et figurant dans la plaquette détaillée du parcours. Avec l'accord du responsable du Parcours européen dans leur université d'accueil, ils peuvent choisir un ou plusieurs cours ne figurant pas dans cette liste, pour autant que cela corresponde à un atout pour la réalisation de leur mémoire. Les cours suivis dans le cadre de la mobilité doivent impérativement être des cours spécifiques du second cycle et non du premier.

Les langues de travail sont le français et l'anglais. Les représentants des institutions partenaires s'engagent à étudier au mieux les possibilités de renforcement linguistique pour les étudiants « out » et « in », ainsi que pour les étudiants de pays tiers, principalement des pays du Sud, dont on favorisera l'inscription. Ils veilleront dans la mesure du possible à permettre aux étudiants de rédiger leurs travaux et de passer les examens dans la langue de leur choix. Le responsable de l'institution d'accueil est spécifiquement chargé d'évaluer les compétences linguistiques des étudiants en « mobilité » pour les diriger éventuellement vers de cours renforçant ces capacités. Ces cours sont comptabilisés en crédits européens (ECTS) dans le parcours.

Le jury du mémoire de fin d'études intégrera nécessairement un membre du réseau n'appartenant pas à l'institution d'origine. Les représentants des partenaires délivrant la mention de participation au parcours européen veilleront à ce que cette condition soit respectée par les organes chargés de la composition de ces jurys dans leur institution. Chaque institution partenaire s'engage à faciliter le travail de terrain des étudiants en leur faisant bénéficier des conventions et des appuis institutionnels privilégiés qu'ils peuvent avoir avec des centres de recherche dans les pays du Sud. Lors de la soutenance des mémoires, le membre « extérieur » du jury sera présent, ou remettra un avis écrit, ou encore participera à la soutenance par visioconférence. Les étudiants inscrits dans la mention sont tenus d'assister aux soutenances de mémoire de leurs collègues de promotion, soit directement, soit par visioconférence.

ORGANISATION DU MASTER

Programme des enseignements de la première année, Université Paris Ouest :

Semestre 1 :

Formation à la recherche, 3 enseignements obligatoires

- Construction de l'objet de recherche
- Problématique anthropologique et controverses
- TD communs aux deux enseignements

Enseignements thématiques

1 obligatoire

- Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (1) et **au choix 1 sur 4** dans
- Sociétés et environnement
- Anthropologie appliquée
- Analyse anthropologique des processus culturels contemporains
- Anthropologie linguistique et cognition

Séminaires de domaines : au choix 1 sur 6

- Etudes africaines,
- Etudes américanistes
- Etudes du monde arabe et musulman
- Etudes européennes
- Etudes de l'Asie du Sud-Est
- Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

Modèles régionaux et spécialisations : au choix 2 sur 4

- Monde arabo-musulman
- Ethnologie des sociétés amazoniennes et andines
- Interactions dans la péninsule indochinoise
- Ethnologie du monde indien

Enseignements transversaux, 2 obligatoires

- Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante
- Analyse des matériaux de terrain

Semestre 2 :

Formation à la recherche : 2 enseignements obligatoires

- Société globale, société locale
- Homme et objet

Enseignements thématiques : aux choix 2 sur 3

- Anthropologie médicale
- Anthropologie du travail et organisation sociale
- Questions de migrations

Séminaires de domaines : au choix 1 sur 6

- Etudes africaines
- Etudes américanistes
- Etudes du monde arabe et musulman

Anthropologie des Dynamiques Sociales et du Développement

Etudes européennes
Etudes de l'Asie du Sud-Est
Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

Spécialisation régionale ou disciplinaire : au choix 2 sur 4

Asie Extrême orientale
Europe de l'Est
Etudes américanistes
Anthropologie politique de l'Afrique

Enseignements transversaux : 2 enseignements obligatoires

Anglais (obligatoire sauf dispense) ou autre langue vivante
Analyse des matériaux de terrain

Programme des enseignements de la deuxième année, Université Paris Ouest:

Semestre 3 :

Formation à la recherche : 4 enseignements

3 obligatoires

Séminaire général
Travaux personnels encadrés (travail théorique)
Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (2)

au choix 1 sur 6

Séminaires de domaines
Etudes africaines
Etudes américanistes
Etudes du monde arabe et musulman
Etudes européennes
Etudes de l'Asie du Sud-Est
Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

Méthodologie : 3 enseignements obligatoires

- Questions d'épistémologie et de méthodologie
- Enseignement approfondi en anthropologie appliquée (interventions de professionnels)
- Acteurs, concepts et théories du développement

et 1 enseignement sur 4 dans

- Méthodologie et pratique de terrain
- Savoirs et sociétés
- Atelier d'écriture
- Atelier de parenté

Professionalisation : (obligatoire)

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 1)

Semestre 4 :

Formation à la recherche 2 enseignements obligatoires

Séminaire général
Séminaires de domaines : au choix 1 sur 6
Etudes africaines

Anthropologie des Dynamiques Sociales et du Développement

Etudes américanistes
Etudes du monde arabe et musulman
Etudes européennes
Etudes de l'Asie du Sud-Est
Etudes du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient

En règle générale, les étudiants pourront choisir des cours facultatifs dans l'ensemble de l'offre proposée dans le parcours ethnologie générale en fonction de leurs intérêts et de leur sujet de mémoire.

Professionalisation (obligatoire)

Préparation encadrée de la journée scientifique (phase 2)

Travaux personnels encadrés (obligatoire)

Mémoire

LIENS

Lien vers le site général du Master Européen : <http://dynamics.antro.uu.se/>

Pour toute information complémentaire contacter la directrice du parcours : laetitia.atlani-duault@mae.u-paris10.fr